

Le denier du diocèse de Lyon en baisse

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 6 octobre 2017



C'est dans la nouvelle [Lettre des donateurs](#) que l'on apprend cela. Voici le détail rapide :

**POUR DONNER AUX PRÊTRES
ET AUX SALARIÉS DU DIOCÈSE LES MOYENS
DE VIVRE ET D'AGIR**



10.3 millions d'€
Denier



0,9 millions d'€
Offrandes de messe

**POUR COUVRIR LES FRAIS
DE FONCTIONNEMENT DES PAROISSES**



4 millions d'€
Quêtes



3 millions d'€
Offrandes*

**POUR PERMETTRE LES PROJETS
ET LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
DU DIOCÈSE ET DES PAROISSES**



Entre 1 et 2.7 millions d'€ selon les années
Legs et donations

L'Église catholique à Lyon dispose aussi de revenus immobiliers (0,7 M€) et financiers (1 à 2 M€) pour les projets et l'immobilier.

* Offrandes faites à l'occasion des grands moments de la vie : baptêmes, mariages, funérailles.

➤ Les comptes de l'Association Diocésaine de Lyon sont disponibles sur le site du diocèse.



LA COLLECTE 2017

UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

En cette rentrée, nous vous partageons notre inquiétude concernant les dons reçus : la collecte à fin août accuse un retard de 3,5 % en nombre de donateurs par rapport à 2016.

Votre mobilisation est donc indispensable : merci à ceux qui n'ont pas encore apporté leur contribution au Denier

de le faire dès que possible, et à ceux qui le peuvent de faire un don exceptionnel de fin d'année.

Il reste 50 % du Denier à collecter entre septembre et décembre.

Tout don est important !

